

## L'utilisation de bombes au phosphore blanc par l'armée américaine en Irak

*Cédric Poitevin \**

1 décembre 2005

Du 8 au 20 novembre 2004, les forces armées américaines ont mené leur seconde offensive sur Falloujah, une ville irakienne soupçonnée de servir de base arrière à des groupes terroristes. Selon de nombreuses estimations, au début de l'attaque, la ville abritait entre 600 et 6.000 insurgés mais aussi entre 30.000 et 50.000 civils [1]. Malgré cela, les troupes américaines ont utilisé des bombes au phosphore blanc, une arme incendiaire dont l'utilisation est strictement réglementée par le droit international.

### L'utilisation dangereuse d'une arme dévastatrice

Selon l'objectif recherché, les bombes au phosphore blanc peuvent être utilisées de plusieurs façons. Le plus couramment, elles sont tirées afin d'exploser dans les airs, servant ainsi soit à illuminer un champ de bataille nocturne grâce aux flammes éclairantes produites au contact de l'air, soit à limiter la vision des troupes ennemies grâce aux fumées qu'elles répandent par la suite.

Toutefois, elles peuvent également être tirées en direction de cibles humaines, comme des armes anti-personnel, même si cela est très rare étant donné leurs effets potentiellement dévastateurs, en raison des caractéristiques du phosphore blanc. En effet, lorsqu'elles sont incandescentes, les particules de phosphore blanc peuvent provoquer de très douloureuses et profondes brûlures potentiellement mortelles [2]. Les bombes au phosphore blanc font ainsi énormément de dégâts car cette substance brûle jusqu'à ce qu'elle disparaisse, en provoquant des brûlures du second ou du troisième degrés (qui peuvent atteindre les os) sur toutes les parties exposées des personnes touchées par les particules.

### A Falloujah, une utilisation reconnue par les militaires américains

Dès la fin des combats à Falloujah, plusieurs sources ont rapporté que les troupes américaines avaient pourtant utilisé des bombes au phosphore blanc de cette manière. Dans un premier temps, en 2004, le département d'Etat a nié puis admis en avoir utilisé « très rarement à Falloujah, à des fins d'illuminations », celles-ci ayant « été tirées dans les airs pour éclairer les positions ennemies la nuit, et non pas contre des combattants ennemis » [3].

La publication d'autres témoignages a mis à mal cette version des faits. En effet, dans l'édition de mars 2005 de la revue de l'armée américaine *Field Artillery*, des soldats déclarent avoir utilisé ces bombes au phosphore blanc notamment pour tirer sur les « combattants ennemis » afin de les faire sortir de leurs positions et de les éliminer avec des explosifs puissants [4]. Un journaliste américain « embarqué » a par ailleurs rapporté des pratiques similaires lors de la première offensive contre Falloujah en avril 2004 [5].

Ainsi, des bombes au phosphore blanc ont bien été tirées en pleine concentration urbaine contre des insurgés irakiens. Le 16 novembre 2005, lors d'une interview accordée à la BBC, le lieutenant-colonel Venable, porte-parole du département d'Etat, a dû reconnaître que des bombes au phosphore blanc avaient bien été utilisées « comme une arme incendiaire contre des combattants ennemis » mais a démenti d'une part, que l'utilisation de ces armes soit interdite ou illégale et d'autre part, qu'elles aient servi à tuer des civils [6].

Le Pentagone a donc admis, un an après les faits et seulement à demi-mot, que ses forces armées avaient utilisé des bombes au phosphore blanc pour tirer sur des insurgés. Selon sa déclaration, elles n'ont pas été tirées directement sur des cibles humaines mais sur les abris où celles-ci se trouvaient afin de les débusquer et de les tuer plus facilement. Cette nuance est subtile étant donné que les personnes exposées directement aux effets incendiaires des bombes subissent des brûlures graves, potentiellement mortelles.

Outre les témoignages cités plus haut, un documentaire de la télévision publique italienne RAI montre que non seulement des combattants irakiens mais aussi des civils ont été victimes de ces bombes [7]. En effet, y sont montrés d'une part, le récit d'un ancien soldat américain disant qu'on lui a ordonné d'utiliser les bombes au phosphore blanc et d'autre part, des images de personnes, dont des femmes et des enfants, entièrement brûlées à l'exception de leurs vêtements, ce qui est un effet typique des brûlures au phosphore blanc.

## La réglementation internationale

Selon le droit international, les bombes au phosphore blanc ne sont pas considérées comme des armes chimiques mais comme des armes incendiaires au même titre que les bombes au napalm par exemple [8]. Leur utilisation ne relève donc pas de la Convention sur les armes chimiques (CWC) mais du Protocole III de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (CCWC) [9] dont le but est d'interdire ou de limiter l'utilisation d'armes dont on considère qu'elles causent des souffrances inutiles ou qu'elles affectent de manière indiscriminée les soldats et les civils.

Plus particulièrement, le Protocole III de cette convention porte sur l'interdiction ou la limitation de l'utilisation des armes incendiaires. Selon l'article 2 de ce protocole, il est interdit « en toutes circonstances de faire de la population civile en tant que telle, de civils isolés ou de biens de caractère civil l'objet d'une attaque au moyen d'armes incendiaires » (§ 1), « en toute circonstance de faire d'un objectif militaire situé à l'intérieur d'une concentration de civils l'objet d'une attaque au moyen d'armes incendiaires

lancées par aéronef » (§ 2) et « de faire d'un objectif militaire situé à l'intérieur d'une concentration de civils l'objet d'une attaque au moyen d'armes incendiaires autres que des armes incendiaires lancées par aéronef, sauf quand un tel objectif militaire est nettement à l'écart de la concentration de civils et quand toutes les précautions possibles ont été prises pour limiter les effets incendiaires à l'objectif militaire et pour éviter, et en tout état de cause, minimiser, les pertes accidentelles en vies humaines dans la population civile, les blessures qui pourraient être causées aux civils et les dommages occasionnés aux biens de caractère civil » (§3) [10].

## **Les Etats-Unis n'ont pas souscrit à la réglementation internationale**

Les Etats-Unis ont signé et ratifié la CCWC [11] mais pas le Protocole III pourtant signé par 93 pays, dont la Chine, la Russie et tous les Etats membres de l'Union européenne [12]. A l'instar de la Corée du Nord, de l'Iran et de la Syrie, les Etats-Unis ne l'ont ni signé, ni ratifié. En effet, selon le Bureau pour l'application et la conformité du contrôle de l'armement du département de la Défense, ce texte est contraire aux intérêts américains car « les armes incendiaires ont une valeur militaire potentielle importante, particulièrement en ce qui concerne certaines cibles militaires de haute priorité », à savoir les installations fabriquant des armes biologiques et les cibles militaires inflammables. Pour cette raison, les Etats-Unis se réservent le droit d'utiliser des armes incendiaires tout en prenant en compte le « principe de proportionnalité » régissant l'utilisation de telles armes [13].

L'utilisation de bombes au phosphore blanc par les forces armées américaines à Falloujah, une ville encore partiellement habitée, en novembre 2004 est en contradiction totale avec l'article 2 du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'utilisation des armes incendiaires. Même si, comme le prétendent les autorités américaines, aucun civil n'a été visé par ces armes, leur utilisation contre des cibles ennemies en pleine concentration de civils est également interdite ou limitée très strictement par ce protocole.

De plus, la manière dont ces bombes ont été utilisées sort du cadre restrictif énoncé par le département de la Défense américain en ce qui concerne les bombes incendiaires : celles-ci doivent être utilisées selon le « principe de proportionnalité » et uniquement contre des installations militaires considérées comme des cibles « de haute priorité ».

Pour ces raisons, et bien que les Etats-Unis ne soient pas partie audit protocole et qu'ils ne soient donc pas légalement tenus de le respecter, il leur est particulièrement délicat de reconnaître de telles pratiques. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que les Etats-Unis ont précisément envahi l'Irak en avançant deux arguments : d'une part, le président irakien disposait d'armes de destruction massive et était susceptible de les utiliser contre un autre Etat et d'autre part, ce même président dirigeait un régime dictatorial qui avait utilisé de telles armes contre son propre peuple.

Ainsi, les Etats-Unis montrent à nouveau les dangereuses contradictions de leur politique internationale. D'un côté, ils demandent aux autres Etats de respecter le droit international, allant même jusqu'à menacer d'utiliser la force militaire contre les pays refusant de s'y plier. De l'autre, ils ne respectent eux-mêmes les engagements internationaux que lorsqu'ils sont en conformité

avec leurs intérêts nationaux, agissant de la même manière que ceux qu'ils appellent des « Etats voyous ».

Cette attitude est particulièrement périlleuse car, en utilisant le droit international de manière opportuniste, les Etats-Unis se mettent au ban des nations et déforcent leur crédibilité. Enfin, cette attitude affaiblit l'entièreté du dispositif multilatéral de maîtrise des armements patiemment mis en place depuis plusieurs décennies par la communauté internationale.

---

\* Chargé de recherche au GRIP

[1]. Avant l'offensive, les forces armées américaines ont empêché tous les hommes « en âge de combattre » habitant la ville de fuir et traitèrent ensuite toutes les personnes présentes à Falloujah comme des « combattants ennemis ». « Behind the phosphorus clouds are war crimes within war crimes », *The Guardian*, 22 novembre 2005 disponible sur <http://www.guardian.co.uk/Columnists/Column/0,5673,1647998,00.html>

[2]. ne présentation détaillée du phosphore blanc est disponible sur <http://www.globalsecurity.org/military/systems/munitions/wp.htm>

[3]. « Did the U.S. use 'illegal' weapons in Fallujah ? », *USInfo*, 9 décembre 2004 disponible sur [http://usinfo.state.gov/media/Archive\\_Index/Illegal\\_Weapons\\_in\\_Fallujah.html](http://usinfo.state.gov/media/Archive_Index/Illegal_Weapons_in_Fallujah.html)  
Les termes utilisés sont « Phosphorous shells are not outlawed. U.S. forces have used them very sparingly in Fallujah, for illumination purposes. They were fired into the air to illuminate enemy positions at night, not at enemy fighters ».

[4]. « We used it for screening missions at two breeches and, later in the fight, as a potent psychological weapon against the insurgents in trench lines and spider holes when we could not get effects on them with HE [high explosive]. We fired 'shake and bake' missions at the insurgents, using WP [white phosphorus] to flush them out and HE to take them out ». L'article est disponible en page 5 de l'édition de mars de la revue sur [http://sill-www.army.mil/FAMAG/Previous\\_Editions/05/mar-apr05/PAGE24-30.pdf](http://sill-www.army.mil/FAMAG/Previous_Editions/05/mar-apr05/PAGE24-30.pdf)

[5]. G. Monbiot, « The US used chemical weapons in Iraq – and then lied about it », *The Guardian* du 15 novembre 2005.

[6]. « US used white phosphorus in Iraq », BBC News, 16 novembre 2005 disponible sur [http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/middle\\_east/4440664.stm](http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/middle_east/4440664.stm)

[7]. Le documentaire est disponible en italien et en anglais sur [http://www.rainews24.rai.it/ran24/inchiesta/default\\_02112005.asp](http://www.rainews24.rai.it/ran24/inchiesta/default_02112005.asp)

[8]. L'armée américaine a précédemment reconnu avoir utilisé des bombes au napalm en Irak. Selon *The Guardian*, « plusieurs rapports avaient mentionné

qu'en mars 2003 des Marines US avaient lâché des bombes incendiaires autour des ponts qui enjambent le Tigre et sur le canal Saddam sur la route de Bagdad. Le commandant du Marine Air Group 11 a admis : « Nous avons bombardé au napalm ces deux voies d'accès ». Des journalistes « embarqués » ont rapporté que du napalm avait été lâché au Mont Safwan, sur la frontière avec le Koweït. En août 2003, le Pentagone a confirmé que les marines avaient lâché des « bombes incendiaires mark 77 ». Même si la substance contenue dans ces projectiles n'était pas du napalm, sa fonction, d'après la feuille d'information du Pentagone « était remarquablement similaire ». Alors que le napalm est composé de pétrole et de polystyrène, le gel du mark 77 est composé de kérosène et de polystyrène ». G. Monbiot, « The US used chemical weapons in Iraq – and then lied about it », *The Guardian* du 15 novembre 2005.

[9]. Le texte de la convention et des protocoles est disponible en anglais sur <http://disarmament2.un.org/ccw/index.html> et en français sur <http://www.icrc.org/dih.nsf>

[10]. Article 2, §1 et 2 du Protocole III sur l'interdiction ou la limitation des armes incendiaires de la Convention des Nations unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques.

[11]. L'état des ratifications de la CCWC est disponible sur <http://www.icrc.org/dih.nsf/WebSign?ReadForm&id=500&ps=P>

[12]. L'état des ratifications du Protocole III est disponible sur <http://www.icrc.org/dih.nsf/WebSign?ReadForm&id=515&ps=P>

[13]. « Incendiary weapons have significant potential military value, particularly with respect to certain high-priority military targets. Incendiaries are the only weapons which can effectively destroy certain counter-proliferation targets such as biological weapons facilities which require high heat to eliminate bio-toxins. To use only high explosives would risk the widespread release of dangerous contaminants with potentially disastrous consequences for the civilian population. Certain flammable military targets are also more readily destroyed by incendiaries. For example, a fuel depot could require up to eight times the bombs and sorties to destroy using only high explosives rather than incendiaries. Such an increase means a significantly greater humanitarian risk of collateral damage. The United States must retain its ability to employ incendiaries to hold high-high priority military targets such as these at risk in a manner consistent with the principle of proportionality which governs the use of all weapons under existing law. » Cette déclaration est disponible sur <http://www.globalsecurity.org/military/systems/munitions/incendiary.htm>